





## **Elections MSA**

# Un vote pour faire vivre le mutualisme

Parmi les trois principaux régimes de sécurité sociale (régime général, régime social des indépendants et régime agricole), la mutualité sociale agricole (MSA) est la seule à élire ses représentants. Cette singularité renforce la proximité. En Ardèche-Drôme-Loire, plus de 74 000 électeurs éliront en janvier 489

délégués.

Rôle des élus

Le délégué cantonal:

- est le relais de la MSA auprès

des partenaires de son canton, des

- recense et fait remonter les besoins

- participe concrètement à la

réalisation des projets sur son

vérifie la pertinence de

l'action sur le terrain :

- participe à l'assemblée

générale de la caisse de

de la caisse de MSA

Henry Jouve, président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, expliquez-nous l'originalité du réseau mutualiste de

Henry Jouve: « Le réseau MSA est composé de délégués élus, c'est ce qui fait son originalité. C'est le seul organisme de protection sociale dans lequel les délégués sont élus par des ressortissants. C'est une véritable singularité du régime agricole auquel nous tenons beaucoup. Sur notre caisse Ardèche-Drôme-Loire, plus de 74 000 électeurs seront appelés, en janvier prochain, à élire 489 délégués dans les trois collèges : celui des exploitants agricoles (collège 1), celui des salariés de la production et des organisations agricoles (collège 2) et celui des employeurs de main-d'œuvre agricole (collège 3). Les candidatures ont été déposées et les délégués seront ainsi désignés par les ressortissants de la caisse pluridépartementale. »

### Quel est le rôle de ces délégués?

H. J.: « Le délégué est un relais entre la réalité d'un désir de protection sociale sur le terrain et les instances dirigeantes et décisionnelles de leur caisse de MSA. Avec une caisse sur trois départements, les délégués nous permettent d'assurer une protection sociale efficace jusqu'au dernier kilomètre. Et le dernier kilomètre, qui est une vraie question d'actualité, c'est le délégué du fin fond de l'Ardèche, de la Drôme ou de la Loire qui accepte, en étant candidat, d'être le réceptacle et le relais des questions d'ordre social en termes de santé, vieillesse, prestations familiales,

En 2019, les agriculteurs ardéchois, drômois et ligériens ont subi d'importants sinistres climatiques. Dans pareil contexte, en quoi ce réseau de délégués

H. J.: « Notre réseau de délégués a une vraie légitimité pour désigner les représentants de la profession ou des filières

30

administrateurs

1<sup>er</sup> collège 2<sup>e</sup> collège

délégués départementaux

1<sup>er</sup> collège | 2<sup>e</sup> collège | 3<sup>e</sup> collège | Udaf

489

élus cantonaux potentiels

2º collège

12

sinistrées qui siègeront dans une instance de la MSA telle que la commission d'accompagnement des crises. Sur la base de critères sociaux (nombre d'enfants, situation du ménage, des parents, problèmes sanitaires...), un montant de prise en charge de la protection sociale est déterminé. Le tout est ensuite validé par la commission départementale d'orientation agricole (CDOA), organe consultatif qui donne son avis au pré-

Le réseau des délégués sera renouvelé en janvier 2020, lors des élections MSA. Aux agriculteurs qui seraient tentés de ne pas aller voter, que leur dites-vous?

H. J.: « Quand on est Français, on a la chance de bénéficier d'une protection sociale. Les pouvoirs publics la finance en partie mais les intéressés aussi au travers de leurs cotisations sociales pour la santé, la famille et la vieillesse. Qu'on le veuille ou non, il n'y a pas d'autres possibilités que le mutualisme pour financer la protection sociale. On ne va pas laisser cela à la main terrifiante du capitalisme. Payer des cotisations n'est jamais agréable mais il faut bien voir tout ce que l'on reçoit en termes de prestations familiales, de remboursements maladie et de retraites (même si le niveau de ces dernières est encore trop faible pour les agriculteurs). S'ajoutent les actions sociales de la MSA sur les territoires: celles à destination des différents publics (anciens, familles, petite enfance) ou encore la mise en œuvre d'une offre de soins pour lutter contre les déserts médicaux... Les ressortissants de la MSA doivent donc aller voter pour défendre leur régime de protection sociale et leur réseau mutualiste. Etre mutualiste, ce n'est pas ringard, bien au contraire. C'est un concept moderne. L'expression de la valeur mutualiste se fait au travers

Propos recueillis

Le délégué départemental:

- est le porte-parole du comité départemental ;

- est le responsable de l'animation de l'échelon local;

- rend compte à son administrateur référent;

L'administrateur:

- est le responsable de la pertinence et de la mise en place

- peut représenter la caisse dans diverses structures

- éclaire le conseil d'administration sur les choix

- participe aux débats et à la prise de

décisions pour définir la politique de

- administre et représente la caisse :

- prépare les positions du conseil au

sein de comités et commissions

d'administration :

est le relai entre le comité

départemental et le conseil

- influe sur l'implication

avec force **Henry** 

Jouve, président de la

MSA Ardèche-Drôme-

Loire. Il incite tous les

ressortissants de la

MSA à voter lors des

élections de janvier.



# Les avancées sociales

1er janvier 2015.

maladie de leurs parents.

l'allocation de remplacement.

→ Augmentation à 75 % du Smic des retraites pour une carrière complète.

minimale Amexa.

# **Propositions**

exploitants.

l'ensemble des salariés des filiales de coopératives agricoles (3º degré et au-delà). → Le renforcement des contrôles en matière

de travail détaché dans le secteur intérimaire. → A la demande des pouvoirs publics, la MSA se prépare à gérer le futur fonds d'indemnisa-

tion des victimes de produits pesticides. → Elle soutient les projets gouvernementaux sur la lutte contre les déserts médicaux, la réforme du financement des hôpitaux de proximité, l'indemnisation du proche aidant,

mentaires.

salariés agricoles | employeurs de main-d'œuvre des délégués.

de la caisse :

plus de 74 500 électeurs

# du mandat 2015-2020 🗸

→ Baisse de 3 points de la cotisation famille au

→ Maintien du Tesa web pour les employeurs

→ Possibilité pour les étudiants de rester affiliés dans le régime obligatoire d'assurance

→ Alignement du congé maternité des agricultrices sur celui des salariées et maintien de

→ Mesures d'urgence prises en 2015 et 2016 pour soutenir les exploitants frappés par les

→ Suppression au 1er janvier 2016 de l'assiette

# portées par la MSA 🗸

→ L'amélioration de la pension d'invalidité des

→ Le rattachement au régime agricole de

l'amélioration du versement des pensions ali-

# Grâce à son réseau de délégués qui irriguent le territoire, la MSA

RÉSEAU / Pour mieux répondre aux attentes de ses ressortissants, la MSA s'appuie sur son réseau de délégués élus tous les cinq ans par l'ensemble des adhérents.

# Délégués MSA: un réseau de proximité

7 organisation des premières élections à la MSA remonte à 1949, soit tout juste 70 ans. Ce système de démocratie sociale a perduré et les prochaines élections se dérouleront dans un mois. Du 20 au 31 janvier, 74 561 électeurs de la caisse de MSA Ardèche-Drôme-Loire choisiront leurs 489 délégués cantonaux au sein de trois collèges : exploitants agricoles (collège 1), salariés de la production et des organisations agricoles (collège 2) et employeurs de main-d'œuvre agricole (collège 3). Le processus démocratique se poursuivra avec l'élection des 84 délégués départementaux puis des 30 administrateurs de la caisse.

Ces élections représentent un enjeu important pour la MSA. Un fort taux de participation assure la légitimité du réseau. « Les élus sont le socle de notre pyramide mutualiste, confiait dernièrement Raymond Martel, premier vice-président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire. Contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas que des vieux (75 % ont moins de 60 ans). Et le nombre de femmes, même s'il n'est pas encore assez élevé (23 %), progresse. »

### Des réponses adaptées

L'esprit mutualiste qui fonde l'action de la MSA repose sur trois piliers : la responsabilité, la solidarité et la démocratie. Grâce à son réseau de délégués qui irriquent le territoire, la caisse entretient la proximité avec ses ressortissants. Cela permet d'apporter des réponses adaptées. « On m'a signalé qu'une personne avait des difficultés familiales, rapporte un délégué de la Loire. Je l'ai appelée, nous avons discuté et j'ai senti que je pouvais jouer un rôle. » Le réseau MSA facilite aussi la naissance de projets de territoire. « Avec d'autres élus, nous avons écouté les préoccupations des seniors en matière d'accès aux soins et de services de proximité, confie un délégué MSA de la Drôme. *Le concept de Marpa*\* m'a



Ardèche-Drôme-Loire entretient la proximité avec ses ressortissants.

Réunis en forum le 29 novembre à Etoile-sur-Rhône, les délégués départementaux de la MSA ont notamment travaillé en ateliers pour préparer les prochaines élections MSA.

paru adapté. Avec des partenaires, nous avons trouvé se sont tenus informés des évolutions... Réunis en tant qu'élue MSA, j'ai été sollicitée pour siéger au centre social des Vans, explique une autre déléguée. Dans ce rôle, je participe à la politique sociale de la

### Affûter des arguments

La liste des actions menées entre 2015 et 2019 est longue. Via des « fiches contact », les délégués départementaux de la MSA ont fait remonter 958 réclamations. Ils ont aussi assuré une présence sur la plupart des évènements agricoles locaux, participé à l'organisation de réunions thématiques, formations,

l'emplacement pour la construire. » En Ardèche, « lors d'un forum le 29 novembre dans la Drôme, ils ont fait un point sur l'actualité législative (emploi en agriculture, réforme des aides au logement, nouvelle complémentaire santé solidaire) avant de travailler en ateliers sur les prochaines élections MSA. L'occasion d'affûter leurs arguments pour répondre aux questions que ne manqueront sans doute pas de poser les électeurs d'ici fin janvier 2020.

\* Marpa : maison d'accueil et de résidence pour personnes âgées.

### MSA ARDÈCHE-DRÔME-LOIRE / Chiffres clés (2018)

### → 179 200 adhérents

- 108 600 salariés.

70 600 non salariés.

### → Prestations santé

94340 assurés maladie

### → Actifs et entreprises

14 420 exploitants agricoles. 5800 employeurs. - 23 500 salariés (équivalents temps

- 54 800 travailleurs occasionnels.

### → Prestations familiales - 14940 familles bénéficiaires.

- 16470 enfants de moins de 21 ans.

### → Prestations retraite

- 111 900 retraités dont 65 700 anciens salariés et 46 200 anciens non-sala-

### → Cotisations encaissées

- 250.4 millions d'euros. Répartition: 75 % entre les salariés, 25 % entre les non-salariés.

### → Prestations versées

- 575 millions d'euros. - Répartition : 40 % entre les salariés 60 % entre les non-salariés.

### → Ressources humaines de la caisse

- 429 salariés.

780 délégués cantonaux

- 30 administrateurs.

→ Dépenses de gestion - 34,5 millions d'euros.

### **Cotisations / Prestations**

La sécurité sociale repose sur la soli-

darité nationale, chacun contribue en fonction de ses moyens et perçoit en fonction de ses besoins. Les taux de cotisations sont fixés par l'Etat. Sur le plan national, la MSA a appelé 2,3 milliards d'euros de cotisations et contributions aux non-salariés agricoles et 6 milliards aux salariés agricoles (chiffres de 2018). Les cotisations et contributions appelées par la MSA ne couvrent qu'un quart des prestations versées (26,8 milliards d'euros en 2018): pour 1 euro cotisé, la MSA reverse 3,20 euros. Pour 100 euros de prestations MSA, 50 euros sont versés aux retraités, 40 aux malades et 6 aux familles. A noter, une chimiothérapie pour le cancer du sein coûte entre 5200 et 31000 euros. Le traitement d'un cancer du poumon autour de 25 000 euros. Et les traitements innovants peuvent coûter plus de 100 000 euros par an. Au-delà des prestations sociales légales, la MSA propose des aides financières individuelles aux familles qui en ont besoin. Elle informe les populations sur les maladies et les risques de santé. Et elle accompagne les entreprises pour prévenir les risques de

santé et sécurité au travail.